

# DOSSIER DE PRESSE

13<sup>ème</sup> matinée export – 23 mars 2022

Russie-Ukraine :  
Un conflit qui bouleverse les échanges  
céréaliers mondiaux

# Sommaire

<b>1. Russie-Ukraine : un conflit qui bouleverse les échanges céréaliers mondiaux.....</b>	<b>3</b>
- <b>Ukraine et Russie : deux géants céréaliers .....</b>	<b>3</b>
- <b>Incertitudes sur les exportations de la mer Noire.....</b>	<b>3</b>
- <b>Trouver de nouvelles sources d’approvisionnement .....</b>	<b>3</b>
- <b>Une flambée des cours mondiaux .....</b>	<b>4</b>
- <b>Une absence de visibilité à moyen et long terme .....</b>	<b>4</b>
<b>2. Le Maroc démontre ses capacités d’adaptation.....</b>	<b>4</b>
<b>3. Afrique subsaharienne : inquiétudes sur la production de farine de blé .....</b>	<b>5</b>
<b>4. La Tunisie en proie à des difficultés financières .....</b>	<b>5</b>
<b>5. Algérie, Proche et Moyen-Orient : les offices publics, amortisseurs de la crise .....</b>	<b>6</b>
<b>Focus sur l’Egypte : réduire la forte dépendance aux blés de mer Noire .....</b>	<b>6</b>
<b>6. Chine : des dispositifs pour stimuler la production nationale.....</b>	<b>7</b>
<b>Contacts presse .....</b>	<b>7</b>



## 1. Russie-Ukraine : un conflit qui bouleverse les échanges céréaliers mondiaux

Des Etats dans l'incapacité de répondre aux besoins alimentaires de leur population, des paysans chinois encouragés à produire davantage de céréales par le biais de subventions, des moulins d'Afrique subsaharienne en proie à d'importantes difficultés économiques, des importateurs égyptiens qui cherchent à réduire leur dépendance aux grains de la mer Noire... Les répercussions du conflit armé entre la Russie et l'Ukraine sont multiples à travers la planète. Tous les acteurs du secteur céréalier tentent aujourd'hui de s'adapter pour faire face à la flambée des cours mondiaux ainsi qu'à la baisse prévisible des exportations des deux pays en guerre. Dans ce contexte, les exportations françaises de céréales sont un élément clé de la stabilité géopolitique de nos voisins africains et méditerranéens. Tour d'horizon des clients traditionnels du blé français.

### Ukraine et Russie : deux géants céréaliers

L'Ukraine et la Russie font figure de « superpuissances » sur le marché international des céréales. Les deux pays représentent plus de 30 % des exportations de blé tendre. La Russie occupe la première place mondiale avec 34 millions de tonnes, l'Ukraine est 4<sup>e</sup> avec 25 millions de tonnes. Les deux Etats regroupent par ailleurs 20 % des exportations de maïs à travers le monde (l'Ukraine est 4<sup>e</sup> exportateur mondial avec 32,5 millions de tonnes), mais aussi 31 % des échanges internationaux d'orge (4-5 millions de tonnes pour l'Ukraine, 5-6 millions de tonnes pour la Russie).

Les deux pays connaissent par ailleurs une intensification de leurs exportations céréalières depuis le début des années 2010. En Ukraine, la production a doublé en une décennie, passant de 16 à 33 millions de tonnes de blé et de 21 à 40 millions de tonnes de maïs. La consommation intérieure restant stable, le pays a pu développer ses exportations, en s'appuyant notamment sur une meilleure efficacité logistique pour l'acheminement des céréales.

### Incertitudes sur les exportations de la mer Noire

Le poids des céréales ukrainiennes et russes donne la mesure de l'impact du conflit actuel sur le marché mondial. L'Ukraine avait cette année un potentiel d'exportation de 24,5 millions de tonnes de blé tendre et de 34 millions de tonnes de maïs. A mi-février, 18,3 millions de tonnes de blé et 19,2 millions de tonnes de maïs avaient été expédiées.

Depuis l'invasion du territoire ukrainien, le 24 février, les regards se tournent donc vers la vingtaine de millions de tonnes de céréales initialement prévues pour la fin de campagne et, pour l'heure, en grande partie bloquée sur place. Les ports du pays sont à l'arrêt et les flux terrestres fortement perturbés. Une faible part des volumes parvient toutefois encore à franchir les frontières par voie ferroviaire. Les exportations russes font pour leur part face à la prudence de certains opérateurs, en raison des difficultés d'accès aux ports de la mer Noire mais aussi des sanctions financières internationales.

### Trouver de nouvelles sources d'approvisionnement

Certains pays à travers le monde (notamment en Afrique et aux Proche et Moyen-Orient) sont fortement dépendants des grains d'origine ukrainienne ou russe. La situation actuelle représente donc un enjeu de taille pour leur sécurité alimentaire et leur impose de rechercher d'autres sources d'approvisionnement, à minima pour les mois qui viennent, avec des spécifications qualitatives éventuellement revues. Des disponibilités existent en blé dans des pays traditionnellement exportateurs (Bulgarie, Roumanie, pays baltes, Allemagne, Etats-Unis, Argentine, Australie...). C'est le



cas également de la France qui pourra, en fonction de ses propres disponibilités, vendre davantage de grains à certains de ses acheteurs traditionnels : Maghreb, Afrique de l'Ouest, Proche et Moyen-Orient et, plus récemment, la Chine. La demande en céréales de ces pays structurellement importateurs devrait continuer à croître dans les années à venir. La filière céréalière française a les moyens de continuer à y répondre sous réserve de valoriser le potentiel agricole de nos régions et la performance de ses acteurs.

Concernant le maïs, certains pays (notamment au sein de l'Union européenne) devront pallier la baisse de leurs importations en provenance d'Ukraine - par exemple en substituant le maïs par d'autres matières premières, notamment dans le secteur de l'alimentation animale. Les Etats-Unis pourraient fournir une partie de la nouvelle demande. En France, la surface emblavée devrait demeurer relativement stable lors de la prochaine campagne. La production céréalière devrait donc permettre à la France de continuer à approvisionner ses clients traditionnels.

### **Une flambée des cours mondiaux**

Si la crise ukrainienne rebat les cartes des flux internationaux de céréales, elle a également des conséquences considérables sur les prix des grains. Le déclenchement de la guerre s'est accompagné d'une flambée des cours mondiaux. Dans le même temps, le marché est devenu extrêmement volatil, avec de fortes variations des prix au sein d'une même journée (avec une amplitude parfois supérieure à 40 euros). Une situation particulièrement complexe à gérer pour l'ensemble des acteurs du marché céréalier.

Ces tensions sur les prix questionnent aujourd'hui les capacités financières de certains acheteurs privés ou étatiques. Et invitent les exportateurs à la prudence. C'est le cas en France où la filière céréalière appelle de ses vœux un accompagnement des pouvoirs publics, afin de sécuriser les transactions via des dispositifs de réassurance.

### **Une absence de visibilité à moyen et long terme**

Quelle sera la situation du marché céréalier international à moyen et long terme ? Les interrogations sont aujourd'hui nombreuses, liées à l'évolution incertaine du conflit. Une occupation à long terme de l'Ukraine pourrait couper le pays de plusieurs millions de tonnes de céréales. Les difficultés à se fournir en intrants, en carburants mais aussi à travailler aux champs devraient par ailleurs réduire sensiblement les récoltes du pays. De même, les semis de maïs seront probablement moins importants que prévus ce printemps.

Aucune baisse de production n'est en revanche anticipée en Russie. De nombreuses incertitudes demeurent toutefois là encore. Les opérateurs internationaux iront-ils s'approvisionner en blé russe ? Certaines pourraient en décider autrement, notamment en raison des sanctions internationales associées aux échanges commerciaux avec la Russie.

## **2. Le Maroc démontre ses capacités d'adaptation**

Le Maroc est un important consommateur de blé tendre qui réalise des importations via des opérateurs privés. Celles-ci s'élèvent à 2,8 millions de tonnes pour cette campagne. Des besoins à l'international qui devraient augmenter pour la prochaine campagne. Une sécheresse historique va en effet pénaliser lourdement les récoltes cet été. En conséquence, le pays va davantage se fournir à l'étranger. Il pourrait donc importer 5 millions de tonnes de blé tendre.



S'il n'importe pas de blé russe, le Maroc a largement recours aux grains ukrainiens, à hauteur de 30 % de ses besoins. « *Le pays a toutefois l'habitude d'acheter des origines diverses* », explique Yann Lebeau, responsable du bureau de Casablanca d'Intercéreales. Si l'offre est présente sur les marchés, il pourrait donc notamment se tourner davantage vers des blés d'origine française. Le pays pourra par ailleurs s'appuyer sur ses réserves : il dispose actuellement de 5 mois de stocks.

La flambée du marché du blé est pour l'heure contrôlée au Maroc. « *Ces évolutions sont lissées par les droits de douane et les systèmes de compensation mis en place par l'Etat* », poursuit Yann Lebeau. De quoi permettre de sécuriser les prix du pain sur le territoire et de garantir un approvisionnement régulier.

De tels mécanismes n'existent pas pour le blé dur ou le maïs. La croissance des cours pourrait donc entraîner une baisse de la consommation de maïs l'an prochain dans le pays, impactant la filière avicole locale grande consommatrice de cette céréale.

La sécheresse a par ailleurs eu un impact négatif sur les stocks de fourrage pour les élevages. L'Etat a donc débloqué 200 millions d'euros pour acheter des céréales fourragères et notamment de l'orge. L'orge dont l'approvisionnement est relativement difficile à ce stade de la campagne. Pour la prochaine, le pays devra s'adapter et trouver d'autres approvisionnements au cas où l'Ukraine, qui fait partie de ses fournisseurs d'orge, ne pourrait pas répondre présente sur les marchés internationaux.

### 3. Afrique subsaharienne : inquiétudes sur la production de farine de blé

Dans la partie ouest et centrale de l'Afrique subsaharienne, les céréales (riz et blé tendre) sont considérées comme des denrées stratégiques par les pouvoirs publics. Elles ont une place centrale dans le régime alimentaire des populations. Une situation renforcée par la croissance démographique et l'exode rural observés dans ces pays. « *Les Etats effectuent donc une régulation du marché avec, notamment, un prix de la farine qui est réglementé* », explique Yann Lebeau.

Les besoins en blé tendre sont importants : ils s'élèvent à environ 13 millions de tonnes par an sur cette zone allant de la Mauritanie à l'Angola. En l'absence de production locale, la totalité de ces grains est importée (35 à 40 % de France, 35 à 40 % de Russie, environ 5 % d'Ukraine, pour les pays de cette zone, hors Nigéria et Ghana).

La flambée des prix du blé tendre sur le marché mondial est aujourd'hui une source d'inquiétude pour la sécurité alimentaire des pays d'Afrique subsaharienne. Les meuniers doivent en effet payer le prix fort pour s'approvisionner à l'international. Mais, dans le même temps, ils ne peuvent répercuter ces augmentations sur le prix de la farine, en raison de la régulation opérée par l'Etat. Une équation économique impossible à soutenir sur le long terme pour beaucoup d'entre eux.

Des négociations sont en cours dans les différents Etats concernés entre industriels et pouvoirs publics, sans résultat pour l'instant. Des conséquences se font déjà sentir sur la production de farine. Au Mali par exemple, 3 des 6 principaux moulins du pays ont d'ores et déjà cessé de fonctionner.

### 4. La Tunisie en proie à des difficultés financières

La Tunisie importe tous les ans via ses acheteurs publics entre 1 et 1,2 million de tonnes de blé tendre. Elle fait aujourd'hui face à une situation complexe. Le pays dispose en effet de peu de stocks et a des



difficultés à mobiliser les fonds nécessaires à ses achats de céréales, alors que les prix ont connu une forte croissance ces dernières semaines.

L'Ukraine représentait jusqu'à présent entre 50 et 70 % des importations tunisiennes (entre 0 et 10 % pour la France, entre 0 et 10 % pour la Russie). Si le pays ne peut plus fournir les quantités nécessaires sur le marché international, la Tunisie devra avoir recours à d'autres origines, et supporter la hausse des cours. Ce qui pourrait augmenter encore les difficultés financières du pays.

La Tunisie prévoit par ailleurs d'importer 1 million de tonnes de maïs. L'Ukraine faisant traditionnellement partie de ses fournisseurs, le pays pourrait se tourner là aussi vers d'autres origines.

## 5. Algérie, Proche et Moyen-Orient : les offices publics, amortisseurs de la crise

L'accès de la population au pain fait l'objet d'une attention particulière aux Proche et Moyen-Orient, ainsi qu'en Algérie. Les différents pays de cette zone ont mis en place des mécanismes variés pour garantir des prix accessibles. Certains achètent sur le marché international par appels d'offre et vendent du blé aux moulins à prix réduits (Algérie, Arabie saoudite, Egypte, Iran), d'autres utilisent un taux de change préférentiel pour l'importation du blé (Liban, Libye, Soudan). Des rations de farine peuvent par ailleurs être distribuées (Irak).

Les offices publics jouent un rôle central dans la mise en place de ces mesures. Dans le même temps, ce sont eux qui assurent la majorité des importations de la région (60 % en moyenne soit 28 millions de tonnes sur 48 millions), voire la totalité dans certains pays (Algérie, Arabie saoudite, Iran, Syrie, Jordanie).

Ces mécanismes d'accompagnement coûtent cher aux pays qui les déploient. Mais dans le contexte actuel d'envolée des cours du blé, ils se sont révélés indispensables. « *La présence des marchés publics joue un rôle d'amortisseur dans la crise* », explique Roland Guiragossian, responsable du bureau Algérie et Proche et Moyen-Orient d'Intercéréales. Face à la situation actuelle, les pays où les marchés publics jouent un rôle prépondérant (Arabie saoudite, Egypte, Algérie) travaillent aujourd'hui à l'augmentation de la production nationale. Pour ce faire, ils ont réévalué à la hausse le prix d'achat de la collecte locale. « *L'objectif est que les pays concernés soient moins dépendants des importations* », indique Roland Guiragossian.

En parallèle, des pays cherchent à diversifier leurs sources d'approvisionnement à travers les dispositions de leur cahier des charges. C'est le cas par exemple de l'Algérie (la France y a d'ailleurs répondu) ou encore de l'Egypte. Face à la faiblesse de ses stocks, l'Etat libanais envisagerait également de lancer son premier appel d'offre depuis 2008. Certains de ces pays doivent faire face à une grande dépendance vis-à-vis des origines mer Noire (Liban, Egypte, Yémen) et doivent donc anticiper une baisse de disponibilités qui pourrait s'inscrire dans la durée. En fonction de leurs disponibilités, certaines origines, comme la France, pourraient voir leur poids augmenter dans la région dans les mois ou années qui viennent.

### Focus sur l'Egypte : réduire la forte dépendance aux blés de mer Noire

Les blés ukrainiens et russes occupent une grande place dans les importations égyptiennes. Ils ont représenté 75 % des achats de l'office public (GASC) et 90 % de ceux des opérateurs privés entre 2016 et 2021. Pour réduire cette dépendance, le pays cherche, au-delà de la nécessaire diversification de ses approvisionnements, à développer la collecte locale. Il vise cette année 6 millions de tonnes de blé



tendre, contre 3,6 millions de tonnes initialement. A moyen terme, il compte augmenter les superficies cultivées et impulser un plan de développement des capacités de stockage interne.

En parallèle, il mène une politique active pour maintenir le prix du pain à des niveaux raisonnables. Les subventions en ce sens s'élevaient à 2,6 milliards d'euros par an et le coût supplémentaire induit par la crise est estimé à 880 millions d'euros. L'évolution du prix du pain sur le marché libre démontre d'ailleurs toute l'importance stratégique de cette intervention publique : il a doublé lors de la première semaine du conflit.

L'Egypte importe également via des opérateurs privés une part importante de maïs ukrainien (25 % de ses approvisionnements à l'étranger). Les tensions sur les cours ont entraîné une forte augmentation des prix de la volaille. En cas de baisse des disponibilités ukrainiennes, les opérateurs devront se tourner vers d'autres origines.

## 6. Chine : des dispositifs pour stimuler la production nationale

Si la Chine est un grand pays producteur de céréales, c'est aussi un important importateur. Ses besoins sont en effet conséquents, notamment en raison de son poids démographique et d'une consommation de viande en progression. Des besoins qui l'amènent à acheter chaque année une cinquantaine de millions de tonnes de grains sur le marché mondial (dont 23,1 millions de tonnes de maïs pour la campagne 2020/2021), principalement pour nourrir les animaux.

Le conflit entre la Russie et l'Ukraine a entraîné une augmentation sensible des prix et une grande volatilité des marchés. Une situation qui a poussé l'Etat à intervenir. « *Il dispose d'un grand système de réserve stratégique* », explique Li Zhao Yu, responsable du bureau de Pékin d'Intercéréales. « *Il a donc décidé de remettre différents lots de maïs et de blé sur le marché* ».

Dans le même temps, les autorités chinoises ont déployé une politique d'aides « *pour stimuler la production nationale et réduire la dépendance aux importations* », poursuit Li Zhao Yu. Le montant des subventions est passé de 130 à 220 euros la tonne pour le maïs et de 220 à 250 euros la tonne pour le blé.

Une réflexion est également menée en Chine pour pallier les éventuelles baisses d'approvisionnement en céréales ukrainiennes. Le pays était jusqu'à présent le deuxième fournisseur de l'Empire du milieu pour le maïs (9,3 millions de tonnes pour la campagne 2020/2021) et le troisième pour l'orge (2,9 millions de tonnes pour la campagne 2020/2021). L'origine russe pourrait représenter une alternative pour la fourniture d'orge fourragère.

## Contacts presse

**Lise Morin-Forestier** : 07 78 05 07 55 - [lise.f@tmarkoagency.com](mailto:lise.f@tmarkoagency.com)

**Kevin Bérenguer** : 06 46 73 50 05 - [kevin.b@tmarkoagency.com](mailto:kevin.b@tmarkoagency.com)

